

MISSION

Commission de l'agriculture, de la nature et de la ruralité

À l'unanimité de ses membres, la Commission de l'agriculture, de la nature et de la ruralité a décidé d'organiser une mission au Parc national des Forêts à Arc-en-Barrois (France) les dimanche 4 et lundi 5 octobre 2026.

Conformément au Règlement, le Bureau et le Bureau élargi ont été saisis de la demande lors de leur réunion du 26 août 2026.

Ils ont marqué leur accord sur la participation de cinq parlementaires et du secrétaire administratif de la Commission.

La mission vise à tirer profit des connaissances acquises par le Parc national des Forêts qui existe depuis 2019.

Les informations ainsi recueillies permettraient d'aboutir *in fine* à des recommandations utiles pour garantir la pérennité et une plus grande autonomie financière des parcs nationaux.

Le projet de programme consiste en la rencontre avec :

- M. Lutaud, Vice-Président du Parc ;
- M. Puydarrieux, Directeur du Parc ;
- M. Volot, Vice-Président sortant du Parc ;
- M. Lacroix, Président du Département de la Haute-Marne et membre du conseil d'administration du Parc ;
- des représentants du conseil scientifique et du conseil économique, social et culturel du Parc ;
- des membres de l'équipe du Parc.

Le coût estimé de la mission est de 5.686,52 € et peut varier en fonction du nombre effectif de participants.